

# À LA CROISÉE DES CHEMINS

## *La filière céréalière française*

*par Julien Couaillier \**

*Cette filière, activité nationale majeure, de tout temps nourricière, est au carrefour des enjeux du développement durable, de l'environnement, de la santé publique, de l'énergie et de l'industrie.*

Le point de départ de la filière céréalière française, c'est l'agriculteur et sa terre. Aujourd'hui, il est mieux formé et informé pour pouvoir répondre aux attentes du marché et pour travailler avec un des paramètres les plus incertains qui soit : le climat. Certes, la France bénéficie d'un environnement climatique clément, lui permettant une production en qualité et en quantité, de manière régulière.

### **Produire plus avec moins**

En 1950, un hectare de blé produisait 1800 kg de grains contre 7800 kg en 2005. Cette augmentation de la productivité est due à l'amélioration des techniques de cultures et des variétés de blé cultivées. En d'autres termes, la surface nécessaire pour produire 100 tonnes de blé est passée de 55 hectares (1950) à 13 hectares (2002) en cinquante ans.

L'agriculteur est aussi de plus en plus précis : un champ de blé reçoit dix fois moins de produits phytosanitaires qu'il y a vingt ans et les apports d'engrais minéraux phosphatés et potassiques ont été divisés par deux en quinze ans. L'agriculteur est le premier maillon d'une filière et sait bien produire une matière première agricole, la céréale, qui trouve de multiples débouchés dans l'alimentation humaine, animale ou dans la production d'énergie et de matériaux renouvelables.

La filière céréalière française pèse lourd dans le paysage économique français. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2004-2005, pour une production de 81,2 millions de tonnes (Mt) de céréales et emploie près de 520 000 personnes. Alors que 273 000 agriculteurs cultivent des céréales en France, la filière est très concentrée en aval : dans chaque secteur de la filière (malterie, maïserie, semoulerie, amidonnerie, alimentation animale, éthanol, biscuiterie, brasserie, pâtes sèches), dix entreprises couvrent 80 % des parts de marché, à l'exception de la panification artisanale qui compte plus de 34 000 boulangeries.

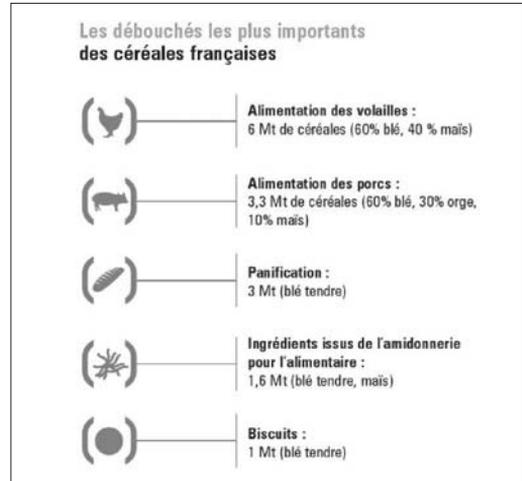
La France est le premier producteur et exportateur européen de céréales, le deuxième exportateur mondial de produits agricoles et

\* *Passion Céréales,*  
j.couaillier@  
passioncereales.fr



alimentaires et le premier exportateur de produits transformés. Elle exporte plus de la moitié de sa production de blé alors que, en 1950, elle devait en importer.

La consommation intérieure de céréales mises sur le marché représente 28 % de la production française, soit 21,9 Mt. Ce volume de céréales se ventile pour 25 % en alimentation humaine (soit 4,6 Mt), 57 % en alimentation animale (soit 10,8 Mt) et 18 % en amidonnerie (soit 3,4 Mt). À noter que moins de 100 000 tonnes de blé ont été utilisées pour fabriquer du bioéthanol lors de la campagne 2004-2005. Concernant le commerce international, la France a exporté 39 % de sa production de grains (soit 30,4 Mt). Le reste des céréales produites est autoconsommé sur place à la ferme.



## Quelles valorisations pour les céréales françaises ?

Parmi les utilisations des céréales, quatre grandes familles de produits se dégagent.

■ Tout d'abord, les produits alimentaires céréaliers : pain, biscuits, biscottes, pâtes, semoule et bière sont les principaux produits alimentaires céréaliers. Une étude menée par Passion Céréales a révélé que ces différents marchés étaient matures et connaissent une croissance faible voire nulle. La fabrication de pain mobilise 3 Mt de céréales, celle de biscuits et biscottes, 1 Mt. Quant à la bière en France, elle nécessite 200 000 tonnes d'orge française, et les pâtes, 500 000 tonnes de blé dur français.

■ Ensuite, la famille des produits alimentaires composés en partie de céréales regroupe les produits de la semoulerie de maïs et de l'amidonnerie alimentaire. Ces utilisations mobilisent respectivement 200 000 tonnes de maïs et 1,6 Mt de blé ou maïs. Ces deux marchés sont également matures et possèdent une croissance faible.

■ La famille des produits non-alimentaires est en pleine expansion. Le bioéthanol produit à partir de maïs ou de blé mobilise aujourd'hui à peine 120 000 tonnes de blé et de maïs. En 2010, le volume de céréales consacré à la fabrication de ce carburant vert représentera près de 3 Mt, d'où un marché avec un fort potentiel de croissance, grâce aux directives européennes et à

l'engagement du gouvernement français. L'utilisation d'amidon de céréales dans le papier mobilise 900 000 tonnes de blé et de maïs. De même, tous les produits issus de la chimie végétale (amidonnerie non-alimentaire) commencent à avoir des débouchés plus importants. Ce marché connaîtra une croissance forte dans les prochaines années.

■ Enfin, l'utilisation des produits à base de céréales dans l'alimentation animale est en forte diminution, en même temps que l'élevage se délocalise. Ce marché diminue d'année en année, même s'il reste à ce jour le plus gros consommateur de céréales en France depuis la réforme de la Politique Agricole Commune de 1992.

CATÉGORIES	LES PRODUITS FINIS	VOLUMES ET ÉVOLUTION
Les produits alimentaires céréaliers	Pain, Biscuits, pâtisserie, viennoiseries, Bière, Pâtes.	04,7 Mt
Les produits alimentaires composés de céréales	Produits de la semoulerie de maïs Produits de l'amidonnerie alimentaire	01,8 Mt
Les produits non-alimentaires	Bioéthanol Produits de l'amidonnerie non-alimentaire	01,9 Mt
Les produits de l'alimentation animale	Viande	10,8 Mt

## Alimentaire ou non-alimentaire ?

Avec la ratification du protocole de Kyoto, la communauté internationale cherche à développer un bouquet de solutions pour réduire l'émission des gaz à effet de serre et le réchauffement de la planète. L'agriculture occupe une place de choix parmi ces solutions pour répondre à ces problématiques environnementales. Elle peut produire une énergie propre, renouvelable, en utilisant le carbone de l'atmosphère, produisant ainsi chaque année de la biomasse grâce aux cultures.

Le problème de l'arbitrage entre l'alimentaire et le non-alimentaire semble alors se poser. Certains expliquent qu'on enlève de la matière première agricole destinée initialement aux secteurs de l'agroalimentaire pour la valoriser vers des utilisations non-alimentaires. Certes, mais cette situation est transitoire et le non-alimentaire génère bien souvent des produits (drèches de blé et de maïs riches en protéines) qui sont ensuite utilisés en alimentation animale. Ils ont ainsi une valorisation alimentaire, mais indirecte.

Actuellement, pour amorcer le développement de ces filières, une partie de la production alimentaire est utilisée, car des processus de transformation sont bien maîtrisés (comme l'extraction de l'amidon). Ainsi, des programmes de recherche sont



engagés pour valoriser, non plus le grain, mais la plante entière. Par exemple, les premiers projets industriels utilisant les plantes dans leur intégralité pour produire du bioéthanol devraient voir le jour à l'horizon 2015.

De plus, les filières non-alimentaires sont jeunes et vont être amenées à s'organiser. Aujourd'hui, la part de marché de bioplastiques en France est de 0,02 % et devrait atteindre 1 à 2 % en 2015. La production de bioéthanol doit répondre à un objectif européen d'incorporation de biocarburants dans les essences et mobilisera moins de 5 % de la surface céréalière française.

Le recours à une matière première renouvelable d'origine agricole permet ainsi d'entretenir un tissu rural actif, tout en réduisant la dépendance de la France face aux produits d'origine pétrolière et aux produits riches en protéines importés d'Amérique. La production de ces nouveaux produits sur le territoire national permet de créer de la richesse localement, de soutenir l'emploi et de créer des débouchés pour la production agricole, alors que la Politique agricole commune va être prochainement révisée. Alors que le secteur alimentaire est mature en France, ces nouveaux débouchés permettent de redynamiser l'ensemble de la filière agricole.

## **Et demain ?**

Depuis le début des années 2000, la production mondiale de céréales est inférieure aux besoins de consommation de la planète. Aujourd'hui, un agriculteur français nourrit soixante personnes, alors qu'en 1960, il nourrissait quinze personnes, pour deux fois plus cher. En France, un hectare nourrissait trois personnes en 1975 ; un hectare devra nourrir huit personnes en 2020. La production agricole doit donc continuer à augmenter pour couvrir les besoins de la croissance démographique.

Avec le tarissement des ressources pétrolières, l'utilisation de carbone végétal va mobiliser des terres (30 % de la surface agricoles de la planète selon certains experts), mais les technologies de productions de matériaux et d'énergies renouvelables viseront plutôt à utiliser soit des plantes non-alimentaires, soit les parties qui ne pourront être valorisées en alimentation animale et humaine.

Face à des besoins alimentaires accrus (8,3 milliards d'être humains en 2030 pour 6,5 milliards aujourd'hui), avec des surfaces agricoles planétaires en diminution (0,5 hectare disponible par habitant en 1950, 0,3 ha / hab en 1990, 0,2 ha / hab en 2050), il faut alors explorer toutes les voies permettant de répondre à la fois au défi alimentaire et au défi énergétique.

**Julien Couaillier**